

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU DR PRADEAU

138 rue de Donzy
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Téléphone : 03 86 28 36 19
Télécopie : 03 86 28 49 21



RAPPORT D'EXPERTISE



Dr Vétérinaire Pradeau Aurélia
Numéro d'inscription à l'ordre 17231

le 4 octobre 2008

Référence : M Hyot/ chienne Chipie des Loups d'Aphrodite

Nature de l'affaire : législation chiens dangereux

LA MISSION

A la demande de M Hyot Patrick-les Fontenelles- 1 rue des Alouettes-27190 St Elier, il m'est demandé de préciser si Chipie des Loups d'Aphrodite est un chien de première ou deuxième catégorie

EXECUTION DE LA MISSION

1-Les identités

Le chien Chipie des Loups d'Aphrodite m'a été présenté ce jour (04 octobre 2008) par M Hyot. Il nous a remis les papiers de son chien.

Le chien porte le transpondeur 250269400025671 vérifié par mes soins.

2- Examen du chien

Description morphologique :

Chien femelle

Né le 11/03/07 soit environ 19 mois confirmé par l'examen dentaire du sujet.

Couleur fauve et blanc

Poids 43 kg

Périmètre thoracique 90 cm

Hauteur au garrot 59 cm

Description de la tête : ladre dans les 2 narines, prognathisme de la mâchoire inférieure, lèvres très tombantes avec de nombreux plis sur la face.



DU DR PRADEAU

CHER LOIRE

ARTISE

le 4 octobre 2008

de la race American Staffordshire Terrier, il n'est
ni mâle ni femelle de première ou deuxième

3-Préciser si ce chien rentre dans la première ou deuxième catégorie.

L'arrêté du 27 avril 1999 définit les caractéristiques morphologiques des chiens de première et deuxième catégorie.

Caractéristiques d'exclusion catégorie 2 :

L'animal ne présente pas les caractéristiques morphologiques (notamment de couleur) permettant de le rattacher à la race rottweiler, d'autre part sa non inscription à un livre des origines françaises l'exclut de la catégorie 2.

Caractéristiques d'exclusion de la catégorie 1 :

La couleur n'est pas acceptable pour les races tosa et mastiff , de plus la présence de ladre aux narines est un caractère morphologique d'exclusion pour ces 2 races

En ce qui concerne la race American staffordshire terrier, les caractéristiques de taille ainsi qu'également le ladre aux narines et le prognathisme de la mâchoire inférieure sont autant de caractères morphologiques d'exclusion pour cette race.

En conclusion , ce chien ne présente pas à ce jour l'ensemble des caractéristiques morphologiques nécessaires à sa classification dans la première ou deuxième catégorie en vertu des dispositions de l'arrêté du 27 avril 1999.

Rapport établi à Cosne sur Loire le 4 octobre 2008

Dr Pradeau

Docteur A. PRADEAU
vétérinaire n° ordre : 7231
18, rue de Donzy
41000 COSNE SUR LOIRE
02 47 81 12 21